LE TABLEAU

DE

FAMILLE.

Fragment de l'Histoire de France.

Manibus date lilia plenîs.
Tu Marcellus eris.

L'an de la Liberté 1789.



TABLEAU SUCCINCT

DE LA POSITION

DE LA FRANCE.

Pendant la jeunesse de CHARLES V, dit *le Sage*.

Le roi Jean régnoit, et l'aîné de ses fils étoit Charles V, dit *le sage*, que l'histoire appella, dans ces temps de trouble, tantôt le duc de Normandie, tantôt le dauphin, puis le régent.

Charles *le mauvais*, roi de Navarre, étoit beau-frere de Charles V.

Les états-généraux du royaume furent convoqués, le 2 décembre 1355, à Ruel.

L'archevêque de Rheims y présida le clergé.

Gauthier de Brienne, la noblesse.

Marcel, maire de Paris, le tiers-état.

La guerre désoloit la France, et il falloit pourvoir aux subsides.

Des loix assez sages pour le temps furent promulguées.

On y décréta l'égalité des impositions.

On y supprima les servitudes personnelles, les corvées, les évocations, les

capitaineries et garennes, et les épices des juges.

On y vota une armée de trente mille hommes ; et pour que les régimens fussent complets, on ordonna que les députés assisteroient aux revues.

On décréta que les subsides n'auroient lieu que pour un an, et que les paiemens pour la guerre seroient faits par les députés ; en conséquence, on en nomma neuf pour sur-intendants des finances ; enfin on rétablit la gabelle, et l'on assigna un droit sur toutes les ventes.

Les ministres du roi avoient été d'avis d'une capitation : les députés se crurent beaucoup plus habiles que les ministres, et l'affaire de la finance manqua tout-à-fait. On fut obligé d'en revenir, quatre mois après, à une contribution patriotique d'une portion du revenu.

Déjà le grand commerce de l'Angleterre produisoit à ce royaume des revenus considérables. Le droit seul sur les laines donnoit trois cents cinquante mille marcs d'argent.

Il y eut, pendant la tenue des états-généraux, beaucoup de révoltes dans le royaume. A Arras, il y eut vingt nobles de tués dans une sédition.

Charles *le mauvais* ne cessoit d'intriguer pour brouiller aux états-généraux, sous prétexte du bien public. Le comte d'Harcourt se ligua avec lui. Jean fit

trancher la tête au comte d'Harcourt et emprisonner Charles.

La guerre civile commence, et les Anglois arrivent.

On établit par-tout des milices nationales.

Le luxe et le jeu nacquirent de la fainéantise.

Le cardinal de Périgord, légat du pape, fut ſouvent médiateur entre les Anglois et les François.

Enfin, Jean les attaque comme un sot, à Poitiers. Il est pris et mené à Bordeaux, en septembre 1356, avec son fils Philippe.

Régence de Charles V.

Etats-généraux, à Paris, 15 octobre 1356.

Huit cents députés s'assemblent aux cordeliers.

L'archevêque de Rheims préside le clergé.

Le duc d'Orléans, la noblesse.

Marcel, le tiers-état.

Les ministres sont déclarés n'y pouvoir assister.

On crée un comité de réforme, de cinquante membres.

On commence par proscrire vingt-deux officiers d'administration, le garde des sceaux en tête.

On forme un nouveau ministere, de vingt-huit membres de l'assemblée ; ils

offrent de payer trois vingtiemes des revenus et de soudoyer trente mille hommes ; ils vouloient s'emparer de toute l'autorité. Les états furent cassés ; et, ajoute Villaret, *ceux des députés qui, comptant sur le succès de leur prétention, se regardoient déjà comme ministres, fûrent extrêmement mortifiés.*

Les états de Languedoc se rassemblerent, et firent des contributions particulieres.

C'est ici que se place naturellement le portrait de Marcel.

Portrait de Marcel.

» Etienne Marcel, artificieux, vindicatif, d'une ambition démesurée, aussi cruel que perfide, audacieux jusqu'à l'insolence, incapable de remords, ne trouvoit aucun moyen coupable ni honteux, pourvu qu'il lui servît à parvenir à ses fins. Il étoit alors prévôt des marchands de la ville de Paris : cette place, et plus encore ses menées sourdes et l'affectation de se déclarer le protecteur des droits du peuple, lui avoient acquis une grande autorité. Il se servit de ce crédit pour attaquer l'autorité souveraine, qu'il prétendoit avilir : suivi d'une populace insensée qu'il avoit séduite, on le vit plus d'une fois secouer le flambeau de la sédition et pousser la hardiesse jusqu'aux plus énormes attentats. Il bouleversa tout, et il

eut tout perdu, sans l'événement inespéré qui mit fin à ses crimes. Il est hors de doute que depuis quelque temps il formoit des projets pernicieux contre le gouvernement. Il étoit entré dans la conspiration formée par le roi de Navarre, avec lequel il avoit alors une étroite intelligence. Il avoit fait plusieurs voyages à Evreux, où il étoit demeuré caché pendant quelque temps ayant souvent des conférences secretes avec Charles *le mauvais*. Vraisemblablement ces intrigues furent inconnues, puisqu'il fut, depuis, honoré de la charge de prévôt des marchands ».

Le dauphin s'en va à Metz conférer avec l'empereur sur les affaires de France. Il voulut créer une monnoie foible. Paris tomba dans toutes les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile. Marcel se présente au Louvre pour défendre au conseil l'altération des especes. Fier d'avoir fait reculer devant lui l'autorité, il osa tout.

L'anarchie étoit complette, et l'on se battoit dans tout le royaume.

Le dauphin revient à Paris, veut transiger avec Marcel, on ne vient à bout de rien. Tous les ministres au contraire penserent d'être pendus, on confisqua leurs biens.

On rassemble les états, le 5 février 1357.

Troisiemes états-généraux

Nouvelles prétentions.

Au lieu de vingt-huit membres, ils en veulent nommer trente-six pour le ministere.

Pour assurer l'inviolabilité des députés, ils veulent que chacun d'eux ait six gardes. ----- Ils cassent le parlement et la chambre des comptes. ----- Ils nomment seize juges à leur dévotion.

Le roi Jean, du fond de sa prison, cassa ce que les états avoient fait. Les nouveaux gouverneurs ameuterent le peuple, on s'arme, on se barricade, on ne voit à Paris que fossés, parapets, redoutes, gareaux, ballistes et canons, et on ruine les propriétaires de maison pour se défendre des *aristocrates* d'alors.

Ici commencent les troubles les plus atroces, mélange de cruauté, de foiblesse, de barbarie et dinconséquences. Marcel avoit usurpé toute l'autorité, les chefs de sa faction, receveurs des impositions, gardoient tout pour eux. Marcel, en particulier, accumula des sommes excessives, au point que l'armée manqua de subsides, et dit Mezeray, » les gens commis par les états pour l'administration des finances, firent bientôt connoître qu'ils ne l'avoient pas prise pour en déposseder les méchans, mais pour avoir eux-mêmes part au pillage. Aussi leur conduite, non moins criminelle que celle des officiers

qu'on avoit tant blâmée, décria fort le choix, et par conséquent l'autorité des Etats. »

La saine partie de la nation désavoua la conduite de ses députés. Les députés eux-mêmes se détacherent en grande partie de la clique infernale. Des trente-six membres du ministere, il n'en resta bientôt que dix, qui se réduisirent à rien. Les députés, les plus sages, abandonnerent à ces tyrans subalternes les rênes de l'Etat, persuadés que leur puissance s'anéantiroit d'elle-même, et que pour les détruire il n'y avoit qu'à les laisser agir.

Charles V casse les Etats, va faire un tour dans les provinces, ne réussit à rien, revient à Paris se remettre entre les mains de Marcel et de sa faction, qui lui faisoient des offres magnifiques et lui promettoient de l'argent en abondance. On ne lui tint rien, et on fut obligé de convoquer les quatriemes Etats, en novembre 1357.

Quatriemes Etats-généraux.

Charles *le mauvais* se sauve de son exil. Ce fut un triomphe pour Marcel et l'Evêque de Laon. La captivité de Charles *le mauvais* n'avoit servi qu'à redoubler la haine et le desir de la vengeance. Il fit son entrée aux acclamations publiques, entouré des milices picardes, et, dit le trésor des chartes, » de tous les larrons,

meurtriers, voleurs de grand chemin; faux monnoyeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de femmes, perturbateurs du repos public, assassins, sorciers, sorcieres et empoisonneurs. «

Charles *le mauvais* alla se loger à l'abbaye Saint-Germain. On lui ménagea une entrevue avec Charles V. Il fut obligé de faire avec lui un traité honteux, et Marcel lui disoit mielleusement : *Sire, faites amiablement aux Navarrois ce qu'il vous requiert, car il convient que cela ſoit ainsi.* On obligea Charles V de faire sortir tous les criminels de prison.

Ce fut à cette époque que Charles *le mauvais* empoisonna Charles V en soupant avec lui.

Tous les environs étoient ravagés par des brigands. Charles V fit approcher des troupes de Paris. Marcel fit une adresse au prince, pour lui représenter les alarmes de la capitale. Le prince assura de la droiture de ses intentions. Cela ne contenta pas Marcel, il fit fermer les barrieres de la ville, aucun homme armé ne pouvoit en sortir, et pour ſignal de l'indépendance, on prit à Paris, le chaperon national, rouge et bleu,

Charles V vint haranguer le peuple aux halles, l'assurer qu'il vouloit vivre et mourir avec lui, et se plaindre qu'il n'avoit plus ni argent, ni troupes, ni pouvoir exécutif. Le prince gagne tous les cœurs, excepté les factieux.

Le

Le lendemain Marcel rassemble le peuple à Saint-Jacques ; l'Evêque de Laon, l'Echevin Consac, un avocat de Charles *le mauvais*, apitoyerent le peuple, excuserent Marcel, et le peuple séduit, se range du parti de Marcel.

Les Etats se rassemblerent à Noël, la noblesse ne voulut pas lutter avec le parti de Marcel, avec le quartier de l'abbaye St. Germain. Elle s'en alla.

Perrin, commis d'un agent de change d'alors, assassine le trésorier de Charles V. Il se sauve dans une Eglise. Le roi ordonne au maréchal de Clermont, au sénéchal de Châlons, et au prévôt de Paris, de le sortir de l'asyle ecclésiastique, ce qu'ils firent, et Perrin fut pendu.

Marcel trouve cela fort mauvais. Le 22 février il ameute le peuple. On commence par assassiner, dans la rue, Renault d'Acy, avocat général, et l'on promene sa tête ; delà on monte au palais. Le roi fut effrayé : Marcel lui répond qu'il ne doit pas avoir peur, et qu'il convient que cela soit ainsi. Alors, dans la chambre et dans le cabinet du roi, les dames de la nation massacrent sous ses yeux deux aristocrates, le maréchal de Conflans et le maréchal de Clermont. Toute la cour se disperse. Charles V demande la vie à Marcel, il la lui accorde, à condition qu'ils changeront de chaperon. Le roi prend le chaperon national de Marcel, et Marcel le chaperon noir de Charles.

On promene les deux cadavres sous les yeux du prince, on lui fait sanctionner librement tout ce qui venoit de se passer; Marcel déclare au peuple, que les seigneurs immolés étoient deux aristocrates qui vouloient massacrer *la nation*; et pour sauver *la nation* des traîtres, il envoie à la cour du drap bleu et rouge pour faire à tous les courtisans des chaperons nationaux.

Des demandes, plus ridicules les unes que les autres, furent présentées à la sanction. Il falloit sanctionner ou bien.... on sanctiona.

Les troupes se débanderent alors, et les campagnes furent livrées au pillage. Dans un vieux manuscrit, rapporté par Ducange, on lit ces quatre vers :

Il n'y demeuroit buef, vache, ne mouton;
Ne pain, ne char, ne vin, ne oye, ne chapon;
Tout pillart, meurtrier, traiteur et larron
Etoient en la route dont je fais mention.

Le roi avoit la puissance souveraine; mais, quand il vouloit prendre une délibération, il falloit qu'elle fût visée de trois membres de la commune, Consac, Corbie et Delisle, et sur-tout sanctionnée par Marcel et l'évêque de Laon.

Un gentilhomme voulut exciter un parti, faire une conspiration pour tirer

le roi d'esclavage ; M. de Renty fut pris, pendu, et promené par la nation.

Le prince, au bout de 18 mois d'une pareille situation, s'ennuya. Il avoit 21 ans : c'étoit tout naturel. Il se rend en Champagne, et assemble des états à Compiegne.

Les Champenois, assurés que les personnes massacrées étoient innocentes, promirent au roi leur assistance. Il ne dit rien par prudence ; mais les Champenois promirent de se venger des Parisiens. Le peuple de Paris, inconstant et timide, commence à donner des inquiétudes à Marcel. Celui-ci assiége et prend la tour du Louvre ; il en sort toutes les machines de guerre, les fait porter à l'hôtel-de-ville, et de là dans les différens districts.

Les états de Vermandois accéderent aux offres faites par les états de Champagne. Enfin on convoqua des états-généraux à Compiegne, et les députés des provinces furent fort aises de ne plus se trouver au milieu de cette impure faction de l'abbaye Saint-Germain.

Cinquiemes états-généraux de 1358.

Tous les bons françois porterent au roi leurs témoignages d'amour et de fidélité, et le remercierent de ce qu'il n'avoit point désespéré du salut de la France.

Les parisiens n'étoient point présents à cette assemblée. Sa premiere opération fut d'en chasser l'évêque de Laon. On fit une motion, à l'abbaye Saint-Germain, pour envoyer une députation au devant de lui. En conséquence, des dames de la nation allerent le chercher jusqu'à Saint-Denis.

Charles le Mauvais eut une entrevue à Clermont avec Charles le Sage. Il lui proposa une reconciliation avec les parisiens. Charles le Sage lui observa qu'il y avoit des citoyens fort recommandables à Paris, mais que le peuple étoit mené par une faction coupable, et qu'il n'y entreroit que lorsque les chefs seroient punis.

Charles le Mauvais rapporte cette réponse à Marcel; elle l'effraye. Il s'apperçoit que Charles le Sage n'est pas si bête qu'il le pense. Il fait des dispositions pour mettre Charles le Mauvais à la tête d'un parti. Celui-ci s'apperçoit qu'il n'a plus d'argent, qu'il n'est pas le plus fort; il s'en va à Londres.

Paris a peur. On envoye une députation au roi des François pour lui demander pardon. Le roi l'accorde, à condition qu'on lui livrera dix des principaux chefs des factieux, sans quoi ils ne devroient rien espérer de lui.

Ecoutons ici l'histoire; elle nous dit:

« Marcel, qui jugeoit de toutes les ames par la férocité de la sienne, ne crut

jamais que le prince pût être assez généreux pour lui conserver la vie quand il l'auroit en son pouvoir. Il sentoit bien, d'ailleurs, que l'attrocité de ses crimes étoit indigne de grace. Ce scélérat, dévoré de remords, n'avoit plus devant les yeux que l'horrible appareil des plus honteux supplices. Abattu, consterné, le désespoir ranima son audace, et lui tint lieu de courage. Il voulut reculer sa perte. Il fit fermer la ville; il jura de s'ensevelir sous les ruines de la capitale; il arma des brigands, et il fit acheter de poignards jusqu'en Provence ».

Les provinces alors étoient livrées aux plus affreux ravages; tout étoit pillage, massacre et incendie, nobles et paysans s'entr'égorgeoient, et tous les châteaux étoient en flammes. Charles le Mauvais revint.

La saine et la plus nombreuse partie de la nation se réunit à son roi. Marcel fit une derniere tentative avec Consac, échevin. On harangue le peuple, et on lui dit que Charles le sage n'étoit pas en état d'administrer le royaume, et qu'il faut nommer Charles le Mauvais pour capitaine général, à cause de sa qualité de prince du sang et de ses qualités populaires. La motion n'eut pas de succès.

Cependant on lui arme six mille des

volontaires du Louvre, on le met à leur tête, et ils marchent contre l'armée du roi. La campagne s'étendit jusqu'à Gonesse, l'armé parisienne se replie sur Vincennes, des commissaires conciliateurs ménagent des conférences, la paix se fait entre les deux princes, et l'on donne 400 mille florins à Charles le Mauvais, pour payer ses dettes et ne plus entendre parler de lui.

L'évêque de Lisieux célébra la messe du raccommodement; il voulut faire jurer à Charles le mauvais qu'il n'étoit qu'égaré par Marcel. Il falloit le promettre sur la sainte eucharistie. Le prince n'osa pas consommer le sacrifice.

Cette reconciliation n'étoit que feinte. Charles le mauvais revint à Paris, et reprit les armes. Paris étoit bloqué; on fit une sortie sous la conduite de Charles le mauvais. Il ne se battit point. Il perdit la confiance des parisiens; ils le traiterent comme un lâche, et il s'en alla à Saint Denis.

Plusieurs conférences se tinrent pour rendre Paris au roi, et furent rompues par les intrigues de Marcel, qui, n'espérant plus qu'en Charles *le mauvais*, voulut tenter un dernier effort de son désespoir.

Ecoutons encore l'histoire dans ces derniers momens :

« Ce scélérat se voyoit enfin à la veille d'expier ses forfaits. Tourmenté par la crainte plus que par ses remords, dévoré

de soupçons et d'inquiétudes, il portoit en tous lieux les soins funestes dont il étoit déchiré ; il ne lui restoit plus d'autre asyle que dans l'incertaine protection d'un homme encore plus méchant que lui. Son salut dépendoit de Charles *le mauvais* ; il avoit de fréquens entretiens avec le prince à Saint-Denis. Là il empoyoit les supplications les plus basses, ressource des lâches et des traîtres ; il le conjuroit de le garantir, ainsi que ses complices, des châtimens qui le menaçoient ; il rappelloit à ce prince qu'il ne s'étoit rendu coupable que pour soutenir ses intérêts, ect.

Charles *le mauvais*, pour le rassurer, lui promet de partager sa mauvaise fortune ; mais, néanmoins, l'engage à lui envoyer à Saint-Denis tout l'or et tout l'argent qu'il pourra se procurer, afin de le défendre contre ses ennemis. Marcel envoyoit toutes les semaines quatre chevaux chargés de florins.

Cependant les Parisiens ne pouvoient contenir leur indignation et leur chagrin des extrémités auxquelles ils étoient réduits. Las de ne point voir leur roi, las de voir les Anglois maîtres du royaume, instruits que Marcel vouloit livrer la ville à Charles *le mauvais*, un sentiment généreux s'empare de leurs cœurs, un d'entr'eux se dévoue, et Marcel, le lâche Marcel, périt sous les coups du brave Maillard.

Sa vilaine ame alla chez le démon.
Ainsi mourut le fier Sacrogorgon.

Presque tous ses complices, créatures, députés ou autres furent pendus (1). Le roi rentra bientôt dans Paris au milieu des bénédictions des Parisiens. Des loix sages furent faites, des subsides abondans furent accordés, et la France eût joui long-temps de la sagesse de son auguste maître, sans le poison de Charles *le mauvais*, qui abrégea le regne de bonheur. Charles *le mauvais*, végéta encore trente ans après, et mourut misérablement, brûlé dans des linges enduits de souffre et d'eau-de-vie, dont il se faisoit envelopper pour ranimer la chaleur de son sang, éteinte par les débauches.

Quelle grande et sublime leçon nous offre le tableau de ces temps désastreux! Le trouble, la confusion, l'anarchie, le meurtre, le pillage, l'incendie, le viol, la banqueroute, la famine et la peste, qui, dans la seule ville de Paris, emporta trente mille hommes. Et tout cela fut l'ouvrage de deux ambitieux, Marcel et Charles *le mauvais*. Peuple de Paris, écoutez, lisez, frémissez et évitez.

Je n'ai pas eu le temps de sonder assez les profondeurs de l'histoire pour m'ins-

---

(1) Notamment les membres de la commune, affidés de Marcel, & le comte de Ladit, chancelier de Charles *le mauvais*.

truire des particularités relatives à ces deux héros de la démagogie. Mais tout me porte à croire que, de même que les extrêmes se touchent, et comme la nature se plaît dans les contraires, Charles *le mauvais* avoit sans doute uni son existence à celle d'une princesse aimable et vertueuse, mais qu'étranger aux charmes de la sensibilité, il prostituoit continuellement sa dignité avec les plus sales débordées ; que les traits de l'épouse, chef d'œuvre de candeur et de modestie, faisoient un contraste parfait avec la figure abreuvée de crapule qui distinguoit son ignoble époux ; que Charles *le sage*, en éloignant de lui le prince rebelle, prodigua les consolations de la vertu à l'infortunée princesse, et que le peuple de Paris, rendant enfin justice au traître qui l'avoit égaré, récompensa du moins les qualités de son épouse par un tribut de bénédictions.

Sans doute aussi, d'après le caractere moral de Marcel, que l'histoire a conservé, son physique devoit en être l'emblême non équivoque. Une statue courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grace dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulsive, le front chevelu, poil hérissé, le cou vertébreux, le bras court, les jambes mal dégrossies, une voix aigre & plate dans le diapazon de la séduction, ou horriblement résonnante dans les accens de la fureur ; voilà ce qui

attiroit sur ses pas la foule ébahie ; voilà ce qui lui valut le respect de la terreur jusqu'au moment où ses crimes étant dévoilés, on n'y reconnut plus que l'aspect de l'erreur. Sans doute il avoit su éloigner de la commune de Paris, les hommes qui auroient pu prévenir ses attentats ; sans doute que des comités de recherches, peuplés de ses affidés, et agissant par son influence, écartoient avec soin les enquêtes relatives à la sûreté et à la dignité du roi, violées tous les jours, et à l'existence de ce lien sacré de la royauté, qu'on brisoit à chaque instant ; et que les vexations les plus tyranniques, les juges les plus incompétens poursuivoient sans relâche l'homme de bien qui osoit dénoncer à la patrie les complots de ses deux véritables ennemis, et que Paris n'étoit rempli que de leurs espions et de leurs émissaires.

François, que cette leçon ne soit pas perdue pour vous ! Continuez d'encenser votre idole.

Manibus date lilia plenis.

Et toi, fougeux orateur de notre congrès, intolérant apôtre de la tolérance politique, contemple ce tableau, frémis !

Tu Marcellus eris.